

PROCES VERBAL
Conseil d'Administration de l'IHU
Vendredi 14 Octobre 2011 à 14h30

Salle du Conseil Université de Médecine de la Timone, 27 Bd Jean Moulin, 13385 Marseille Cedex 5

Ordre du jour

- 1) Approbation du Procès Verbal du CA du 30 Juin 2011
 - 2) Approbation des statuts modificatifs définitifs et du règlement intérieur
 - 3) Composition du nouveau Conseil d'Administration
 - 4) Nom de la Fondation
 - 5) Évolution des projets de bourses et cotutelle
 - 6) Fixation de la date du prochain Conseil d'Administration.
 - 7) Questions diverses
-

Étaient présents ou représentés :

Les fondateurs

- **Université de la Méditerranée**, Yvon BERLAND (pouvoir à M Chiaroni)
- **CNRS**, Alain FUCHS (Pouvoir à M Hermes)
- **IRD**, Michel LAURENT (Pouvoir à M Villard)
- **Institut Mérieux**, Alain MERIEUX (Pouvoir à Mme M'Rini)
- **AP- HM**, Jean-Paul SEGADE (Pouvoir à M Raoult)
- **INSERM**, André SYROTA (Pouvoir à Mme Philippe)
- **Établissement Français du Sang**, Gérard TOBELEM (Pouvoir à M Chiaroni)

Les personnalités qualifiées (et partenaires)

- **IRT Lyon**, Philippe ARCHINARD (Pouvoir à Mme Tranny)
- **CHU Nîmes**, Jean-Louis ARNAUD (Pouvoir à M Sotto)
- **Université de Montpellier 1**, Philippe AUGÉ (Pouvoir à M Delaporte)
- **Crédit Coopératif**, Jean-Louis BANCEL (Pouvoir à M Bertaud)
- **QIAGEN**, Nicolas BARDONNET (Pouvoir à M Kesler)
- **I2a**, Christian CUREL
- **Consortium Médi-Handtrace**, Bernard DELORD
- **CHU de Montpellier**, Philippe DOMY (Pouvoir à M Delaporte)
- **EHESP**, Antoine FLAHAULT (Pouvoir à M Sotto)
- **Université de Montpellier 2**, Danièle HERIN (Pouvoir à M Vial)
- **Université de Sophia Antipolis**, Albert MAROUANI (Pouvoir à M Vial)
- **CERBA European Group**, Catherine COURBOUILLET (Pouvoir à Mme Rigal)
- **GALDERMA**, Thibaud PORTAL (Pouvoir à M Aubert)
- **Sanofi Aventis**, Isabelle THIZON-DE-GAULLE (Pouvoir à M Finance)
- Professeur Didier RAOULT
- Docteur Yolande OBADIA

Membres avec voix consultatives

Les invités permanents

- **Conseil Régional PACA**, Pascale CARIOU
- **Ville de Marseille**, Jean-Claude GAUDIN (Pouvoir à Mme Giner)
- **Rectorat Aix-Marseille**, Thierry CROUVISIER (Pouvoir à Mme Vidal)

Les invités

- **Expert comptable** - Innovatech Conseil, Marie Laure GUIDI
- **Consultant**, Daniel FRANCAL
- **Chef de Service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital de la Timone**, Professeur Philippe BROUQUI
- Professeur Jean-Marc ROLAIN
- **Chargée de Mission Infectiopôle Sud**, Charlotte YELNIK

Étaient excusés :

- **CHU de Nice**, Emmanuel BOUVIER-MULLER
- **Marseille Provence Métropole**, Eugène CASELLI
- **Conseil Général des Bouches-du-Rhône**, Jean-Noël GUERINI
- **Professeur Christophe ROGIER**, Président du Conseil Scientifique Infectiopôle Sud

Compte Rendu

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU 30 JUIN 2011

Le procès verbal du Conseil d'Administration du 30 juin 2011 (voir Annexe 1) est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés.

2) APPROBATION DES STATUTS MODIFICATIFS ET DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR

Le professeur D. Raoult soumet au Conseil d'Administration la dernière version des statuts de la Fondation. Celle ci a été modifiée suite aux différentes demandes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR, voir Annexe 2).

Le projet de Règlement Intérieur, établi à partir de celui en vigueur à l'Infectiopôle, et également modifié en fonction des demandes du MESR, est ensuite présenté aux membres du Conseil d'Administration.

Le Professeur D. Raoult sollicite l'accord du Conseil pour procéder s'il y a lieu à de légères modifications sur ces documents, si le Ministère les demandait, étant entendu que dans ce cas ils seraient ensuite soumis au prochain conseil (voir point 7. Questions Diverses).

Un point sur la création du bâtiment est fait (sélection d'un cabinet de programmiste) et les membres du Conseil d'Administration sont invités s'ils le souhaitent à être associés aux réunions avec le programmiste. Mme M'Rini (Institut Mérieux) se propose pour représenter les partenaires privés lors de ces réunions.

Les membres fondateurs votent à l'unanimité une motion demandant que la maîtrise d'ouvrage soit prise en charge par la fondation.

RESOLUTION :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les projets de statuts et de Règlement intérieur de la Fondation et autorise Didier Raoult à procéder à tout ajustement en fonction des demandes du Ministère.

Le conseil soutient à l'unanimité la proposition que la Maîtrise d'ouvrage de la construction de l'IHU soit confiée à la Fondation.

3) COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'approbation des statuts, la composition du nouveau Conseil d'Administration est étudiée.
La composition des membres fondateurs n'enregistre pas de changement. (voir Annexe 3).

Pour les personnalités qualifiées (incluant désormais les représentants des membres partenaires) les propositions suivantes sont faites :

Pour les partenaires publics :

1. **Jacques Reynes**, pour représenter les Universités de Montpellier (1 et 2), le CHRU de Montpellier et le CHU de Nîmes (suppléant : Albert Sotto),
2. **Pierre Dellamonica**, pour représenter l'Université de Nice-Sophia-Antipolis et le CHU de Nice

Pour les partenaires privés :

3. et 4. Deux représentants des partenaires privés (désignés à la prochaine réunion à la demande des membres partenaires)
5. un représentant pour l'IRT Lyon : non encore désigné



